

2011_B135

OBJET : Environnement, cadre de vie et développement durable - Environnement - Attribution d'une subvention à l'Automobile Club du Pays d'Aix pour l'organisation de la Ronde Ste Victoire des véhicules électriques

Le 1^{er} avril 2011, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire, à Puyricard sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 25 mars 2011, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, Président, Aix-en-Provence - ALBERT Guy, vice-président, Jouques - AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes Mirabeau - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - BRUNET Danièle, membre du Bureau, Aix-en-Provence - BUCCI Dominique, membre du Bureau, Les Pennes Mirabeau - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - BURLE Christian, vice-président, Peynier - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Ste-Réparate - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - DRAOUZIA Dahbia, membre du Bureau, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint Esteve Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren - FOUQUET Robert, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GARCON Jacques, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GARDIOL Philippe, membre du Bureau, Vitrolles - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GROSSI Jean-Christophe, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puylobier - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du Bureau, Pertuis - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Régis, vice-président, Saint Marc Jaumegarde - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès - MORBELLI Pascale, membre du Bureau, Vitrolles - PAOLI Stéphane, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc Bel Air - PIERRON Liliane, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - PIZOT Roger, vice-président, Saint Paul lez Durance - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles - SANGLINE Bruno, membre du Bureau, Bouc Bel Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du Bureau, Aix-en-Provence - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence - TAULAN Francis, membre du Bureau, Aix-en-Provence

Excusé(s) avec pouvoir :

DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse, DI CARO Sylvaine, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SICARD DESNUELLE Marie-Pierre, LARNAUDIE Patricia, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard, LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PAOLI Stéphane, PERRIN Jean-Marc, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à TAULAN Francis

Excusé(s) :

CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence, CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet, LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 1ER AVRIL 2011

Rapporteur : Monsieur Gérard BRAMOULLÉ

Objet : Environnement - Attribution d'une subvention à l'Automobile Club du Pays d'Aix pour l'organisation de la Ronde Ste Victoire des véhicules électriques
Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

L'Automobile Club d'Aix en Provence et du Pays d'Aix organise une manifestation de grande envergure sur le Pays d'Aix qui sera réservée aux véhicules à propulsion exclusivement électrique.

Trois évènements seront à l'ordre du jour de cette manifestation :

- Un Salon-Exposition de véhicules sur le cours Mirabeau
- Une Parade dédiée à l'ensemble des véhicules exposés
- Une Ronde de la Sainte Victoire sur un circuit de 65 kms

Le Trophée Cézanne Ste Victoire viendra récompenser les participants qui effectueront ce circuit.

Le Budget pour l'organisation de cette manifestation est estimé à 40.000 €

La subvention à la CPA sollicitée s'élève à 20 000 €

Exposé des motifs :

L'Automobile Club d'Aix en Provence et du Pays d'Aix prévoit d'organiser une manifestation sur le Pays d'Aix avant l'été 2011 qui sera réservée aux véhicules à propulsion exclusivement électrique.

Cette initiative s'inscrit totalement dans le plan de développement et de valorisation des véhicules électriques accepté en bureau communautaire du 29 Septembre 2010.

L'Automobile Club d'Aix en Provence et du Pays d'Aix connu pour la qualité et la rigueur exemplaire dans l'organisation et le déroulement de ses manifestations a décidé de s'engager entièrement aux cotés de la Communauté du Pays d'Aix dans sa démarche de développement de ces véhicules.

Cette première édition accueillera un Salon-Exposition qui regroupera l'ensemble des véhicules électriques sera dédiée à tous les publics.

Il permettra de faire découvrir les différents modèles commercialisés par les constructeurs dont certains sont conçus et développés en Pays d'Aix.

Du cycle à assistance électrique au véhicule utilitaire en passant par le véhicule de tourisme ou de loisir les particuliers ainsi que les professionnels sans oublier les collectivités pourront se familiariser avec ces nouveaux modes de mobilité.

La parade qui suivra l'exposition sera l'occasion d'apprécier dans un cadre dynamique les qualités exceptionnelles de ces véhicules qui circulent en silence et sont parfaitement propres.

La ronde de la Sainte Victoire, quant à elle, s'adressera aux véhicules capables de surmonter les agréables difficultés que procurent les contreforts du massif Aixois.

Ce circuit particulièrement valorisant partant du Tholonet vers Beaurecueil, St Antonin sur Bayon, Puylobier par le col du Cengle, Pourrières, Vauvenargues se terminera à Saint-Marc Jaumegarde.

L'arrivée de la première étape à Puylobier pour le déjeuner revêt un caractère hautement symbolique à proximité du premier parc photovoltaïque des Bouches du Rhône.

La beauté du site, la démarche particulièrement innovante de cette ronde dans le silence de son déroulement et le plus grand respect de l'environnement projeteront les participants mais aussi le public dans une manifestation de grande qualité.

Le Budget pour l'organisation de cette manifestation est estimée à 40 000 €. Les recettes attendues se décomposent comme suit :

CPA Environnement 20 000 €

Ville d'Aix en Provence 5 000 €

Partenaires privés 10 000€

Participation A.C.A 5 000 €

Soit au total 40 000 €

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n° 2009 - A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau;

VU la délibération du 29 septembre 2010 relative au Plan véhicules électriques du Pays d'Aix

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** d'attribuer une subvention de 20 000 euros à l'Automobile Club Aixois pour l'organisation de la 1ère édition de la Ronde Ste Victoire des véhicules électriques ;
- **DIRE** que cette subvention sera attribuée si la manifestation obtient les différentes autorisations d'occupation du domaine public ;
- **AUTORISER** le Président ou son Représentant à signer les pièces relatives à cette affaire ;
- **DIRE** que la dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits à cet effet au BP 2011 en section fonctionnement - fonction 832 - imputation ou nature 6574

OBJET : Environnement, cadre de vie et développement durable - Environnement - Attribution d'une subvention à l'Automobile Club du Pays d'Aix pour l'organisation de la Ronde Ste Victoire des véhicules électriques

VU la délibération n°2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attribution au Bureau

Monsieur Jules SUSINI ne prend pas part au vote

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse BOISSAINS MASINI



Acte rendu exécutoire
Par transmission en
Sous-préfecture d'Aix-en-Provence
Le 13 AVR. 2011